

REF: AT/DOT/SDT/419 /2023.

LAGHOUAT LE : 19 SEP. 2023

**A: Monsieur Le Gérant de l'entreprise
ETPH HABATI LAKHDAR
Rue l'Hôpital -Commune de Laghouat**

OBJET : Mise en demeure N° 01.

ODS N° : 69 RA/2023.

Contrat N° : 57/2022 du 29/12/2022

Projet : Travaux de raccordement de nouvelles lignes de clients au niveau de CMP H.R'MEL

-Vu le Rapport du CMP HASSI R'MEL

Nous avons le regret de porter à votre connaissance par la présente mise en demeure que nous accusons votre absence dans la réalisation des travaux de raccordement de nouvelles lignes de client au niveau du CMP HASSI R'MEL.

A cet effet, Nous vous mettons en demeure pour respecter vos engagements contractuelles dans un délais de 8 jours, Le cas échéant on est dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur .

Le Directeur



Directeur opérationnel des
Télécommunications de Laghouat
BOUASSOUNA Yasmine